Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-212901797-20260702-DEL_2026_06_01-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2026-06-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2026

DATE DE CONVOCATION : 25 juin 2026

MEMBRES EN EXERCICE : 27
PRESENTS : 20
VOTANTS : 26

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme L'AZOU Laura

Séance ouverte à 19h

Présents : M. GUIZIOU Pierre, Maire ; M. ABJEAN Pierre, Mme NICOLAS Anne-Cécile, M. ABIVEN Nicolas, Mme LE TRAON Sandrine (à partir de la délibération n°2026-06-12), M. SERVEL Philippe, adjoints au maire ; M. BOSSARD Jacques, Mmes NEDELEC Véronique, LE HIR Claude, M. L'HOUR Stéphane, Mme RIOU Sandrine, M. TORCHEN Erwan, Mme LE BOT Carole, M. BARREAU Eric, Mme KÖNIG Coralie, M. KERMARREC Yann, Mme LESCOUALCH Céline, MM. BOUCHER David, OLLIVIER David, Mme JEZEQUEL Audrey, Mme L'AZOU Laura

Ont donné procuration : Mme LE TRAON Sandrine a donné procuration à M. GUIZIOU Pierre (jusqu'à délibération n°2026-06-12), Mme MAYOL Sandrine a donné procuration à Mme NICOLAS Anne-Cécile, M. LE HIR Laurent a donné procuration à M. ABJEAN Pierre, Mme LEMOINE-LESTOQUOY Catherine a donné procuration à M. OLLIVIER David, Mme BEGOC JURADO Emmanuelle a donné procuration à Mme RIOU Sandrine, M. BESSON Stéphane a donné procuration à M. ABIVEN Nicolas.

Absent/excusé : M. TANNE Nicolas

****

OBJET : Ressources humaines modification du tableau des emplois.
- **Création d'un emploi temporaire à la bibliothèque**

Mme LE TRAON expose :

L'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

M. le maire rappelle que par délibérations en dates du 2 juin 2022 et du 9 février 2023, le conseil municipal a décidé de municipaliser le service de bibliothèque, et de créer un poste d'adjoint du patrimoine pour assurer la gestion et l'animation de la bibliothèque, suite à la sollicitation de l'association Les Amis de la Lecture.

Un recrutement a eu lieu en avril 2023, et le nombre d'heures d'ouverture est alors passé de 7h30 à 19h hebdomadaires.
Compte-tenu du développement de l'activité du service, malgré l'investissement des bénévoles, les tâches ne peuvent être réalisées par le seul agent permanent de la bibliothèque.
C'est pourquoi, depuis février 2024, la bibliothèque a accueilli trois jeunes en service civique pour des missions allant de 6 à 8 mois, afin de renforcer l'équipe.
Pour autant, le recours à ce dispositif arrive désormais « à bout de souffle » pour le bon fonctionnement du service.

Afin de pallier la non reconduction du recours au service civique pour l'année scolaire 2026-2027,
Et de mûrir la réflexion sur les besoins du service de bibliothèque,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,
Décide :

- de créer, à compter du 1er septembre 2026, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint du patrimoine, à temps complet,

- de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois sur une période de 18 mois suite à un accroissement temporaire d'activité, pour un emploi d'agent de bibliothèque, chargé de la gestion et de l'animation du service, en collaboration avec la responsable du service.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-212901797-20260702-DEL_2026_06_01-DE

La rémunération de l'agent sera calculée en fonction de la nature des fonctions à exercer, pouvant être assimilées à un emploi de catégorie C par référence au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire des adjoints du patrimoine. Le régime indemnitaire instauré par la délibération n°2021-07-03 du 9 décembre 2021, et les délibérations complémentaires s'y rapportant, sont applicables.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUDANIEL (Finistère)

Pierre GUIZIOU

La secrétaire de séance

Laura L'AZOU